

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 598

Artikel: Après le 1er août

Autor: S.F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Le bonheur politique
est tel qu'on ne le connaît
qu'après l'avoir perdu.

MONTESQUIEU.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943



Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 6.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

COURS DE WEEK-END

organisé du

SAMEDI 13 au LUNDI 15 SEPTEMBRE 1941

à

MORGES (Vaud), Grande Salle de l'HOTEL DU MONT-BLANC

par

l'ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

en collaboration avec plusieurs CENTRALES DE FEMMES SUISSES
et le Groupement « LA FEMME ET LA DÉMOCRATIE »

Sujet: "NOTRE RESISTANCE NATIONALE"

Série de conférences suivies de discussions

PROGRAMME :

Samedi 13 sept., à 17 h. 15	La Valeur morale de notre Démocratie. M ^{me} Ch. de MONTET (Vevey).
à 20 h. 15	La Force de Résistance de la Femme citoyenne. M ^{lle} E. GOURD (Genève).
Dimanche 14 sept., à 11 h.	Sachons nous rationner ! M ^{lle} E. ZELLWEGER (Bâle) (en allemand).
à 20 h. 15	La Guerre des Nerfs. Le Dr. O. FOREL (Nyon).
Lundi 15 sept., à 9 h.	Discussion.
10 h.	Notre Résistance militaire. Ph. MOTTU (Section Armée et Foyer de l'Adjudance Générale de l'Armée).

La possibilité d'intervir l'ordre des conférences est réservée.

Excursion en commun dans les environs de Morges, Dimanche 14 septembre,
dès 14 heures.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Prix du Cours : Fr. 3.— ; Une journée, Fr. 2.— ; Une conférence, Fr. 1.—.

Pension à l'Hôtel du Mont-Blanc : Fr. 19.— (tout compris) pour les deux jours du cours
(Prix de pension pour les participantes du cours, Fr. 8.50 par jour pour un séjour de
5 jours au minimum). La répartition des chambres sera faite selon l'ordre des inscrip-
tions, dans la mesure du possible.Les inscriptions sont reçues par M^{lle} A. L. Grütter, 20, Schwarztörstrasse, BERNE. M^{me} A.
Leuch, 22, Mousquines, LAUSANNE et M^{me} Vischer-Alioth, 44, Missions-
strasse, BALE.Voyage à Morges : Nous attirons l'attention sur les avantages offerts aux participants du cours
par les billets à prix réduit pour les visiteurs du Comptoir de Lausanne.

Nous ne saurions assez chaleureusement engager nos lectrices des cantons
romands à suivre, sinon la totalité, du moins une partie des séances, de ce « Cours de
Week-end ». Le sujet à son ordre du jour est en effet de ceux qui s'imposent à l'attention
de toute femme soucieuse de ses responsabilités envers son pays ; et d'autre part, il est
malheureusement rare que pareille occasion nous soit donnée de rencontrer nos Confédé-
rées sur les rives de l'un de nos lacs (voici justement que l'Alliance de Sociétés féminines
annonce qu'elle tiendra ses assises cette année à l'extrémité la plus orientale du pays !).
Sujet et cadre (qui ne saillit le charme de Morges en septembre ?) s'unissent donc pour que
nous recommandions à nos lectrices de réserver ce week-end, et pour que nous leur disions
un cordial AU REVOIR à cette date !

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

N.-B. — On nous prie d'informer les participantes qu'une pièce de légitimation (passeport,
permis de séjour, carte de légitimation) sera nécessaire, la conférence sur la Résistance militaire
étant réservée à un auditoire suisse.

Après le 1^{er} Août

Les feux sont éteints, les fanfares se sont
tues, et les voix aussi. Chacun et chacune, dans
le silence de son cœur ou sur la place publi-
que, face au drapeau et aux aulorités, a renou-
velé le serment de fidélité. Les femmes suis-
ses ont été heureuses d'être associées partout
à cet émouvant anniversaire ; les jeunes filles
comme les jeunes gens ont été conviées aux
rassemblements des jeunes ;¹ ici et là des
femmes se sont adressées officiellement aux
jeunes filles ; ici et là, on a demandé à des

¹ On nous signale cependant que dans une im-
portante ville industrielle de Suisse allemande,
l'autorité compétente a répondu de manière caté-
goriquement négative à la demande d'une Société
féminine d'associer les jeunes filles aux jeunes
gens pour la manifestation patriotique de 1^{er}
août ! (Récl.).

jeunes filles de prendre la parole au nom de
leurs camarades. Partout, les orateurs officiels
ont fait appel aux vertus des hommes comme
des femmes, des citoyens comme des futures
citoyennes. Les Suissesses sont les descendan-
tes ou les émules de Gertrud Stauffacher, la
comptine des bons et des mauvais jours, la
femme forte dans l'épreuve, qui encourage et
soutient, quand le doute l'assaille, l'homme
d'action. Le général Guisan, qui incarne pour
nous le pays, a dit justement : « Le pays a
besoin de l'appui de la femme suisse ». Cet
appui, les femmes l'ont donné et le donneront
joyeusement. Il faut faire confiance aux
femmes suisses.

Les feux sont éteints, les chants, les cuivres
se sont tus. « Pour le moment, chacun retour-
ne dans sa cabane, se tut et se remit au tra-
vail ». (J. de Muller).

S. F.

En Grande-Bretagne

Pas de distinction de sexe pour
les bombes !

Les journaux féministes anglais, qui nous
parviennent avec environ deux mois de retard,
continuent à mener vigoureusement campagne
contre le projet de loi actuellement devant le
Parlement sur les indemnités à payer à la po-
pulation civile victime des bombardements,
projet qui, ainsi que nous avons eu l'occasion
de le signaler déjà, infériorise singulièrement
les femmes. Les normes prévues sont en ef-
fet les suivantes :

Personnes ayant une occupation lucrative.	Soignées à domicile	Soignées à l'hôpital
Hommes mariés	35 sh.	35 sh.
Hommes célibataires	35 sh.	24 sh. 6
Femmes (mariées ou célibat.)	28 sh.	17 sh.

Personnes sans occupation lucrative.	Soignées à domicile	Soignées à l'hôpital
Hommes mariés	21 sh.	10 sh. 6
Hommes célibataires	21 sh.	10 sh. 6
Femmes (mariées ou célibat.)	16 sh.	7 sh. 6

De nombreuses démarches ont eu lieu, des
meetings ont été convoqués, des entrevues ac-
cordées par le ministre compétent... qui pro-
met toujours de prendre ces réclamations en
considération, et en reste là ! La question a
été soulevée à la Chambre par plusieurs fem-
mes députées, lesquelles, et à quel parti qu'elles
appartiennent, ont toutes fait bloc pour dé-
noncer l'incroyable injustice de ces disposi-
tions, et le danger pour la démocratie de di-
viser ses citoyens en deux catégories suivant
leur sexe. Mais malgré leurs efforts conjoints,
leur demande d'égalité de traitement a été re-

poussée par 80 voix contre 30, la Chambre
étant singulièrement — et peut-être à des-
sein ? — peu nombreuse ce jour-là.

Les conseillères municipales

La plus jeune des conseillères municipales
de France est M^{me} Seltz, âgée de 24 ans et 7
mois, qui siège dans l'assemblée de Châlons
s/Seine, en France occupée. Son mari est pri-
sonnier dans le Hanovre et elle a deux enfants.
Elle siège dans des commissions s'occupant du
bureau de bienfaisance, de la famille et de la
santé et des habitations à bon marché. Autant
de domaines où l'activité féminine trouve utile-
ment à s'employer.

La grande ville de Lyon, la deuxième de
France, compte deux conseillères municipa-
les : M^{lle} Marie-Marthe Joutfray, directrice
des fondations franco-américaines, et M^{me}
Jeanne Chevenard, brodeuse, secrétaire du
Syndicat des vêtements.

A Bordeaux, c'est M^{me} Portmann, vice-pré-
sidente de la Croix-Rouge qui a été appelée à
faire partie du Conseil municipal.

S. F.

Femmes artistes

à l'Exposition nationale de Lucerne

L'Exposition Nationale de Lucerne ne fait pas
beaucoup parler d'elle. On la trouve fragmen-
taire et lassante : manque de grands morceaux,
défaut de personnalités très originales... Tout



Cliché „Die Frau im Leben u. Arbeit“.

Vision de cet été : „Pour notre pain quotidien : la femme à l'œuvre“.